

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00168 Numéro SIREN : 518 790 415 Nom ou dénomination : AAD PHENIX II

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 15352

15352

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/04/19

Tenue de compte €

AAD PHENIX II

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 395		1 395	1 261
TOTAL immobilisations financières :	1 395		1 395	1 261
ACTIF IMMOBILISÉ	1 395		1 395	1 261

DÉPÔT DU
11 OCT. 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	616 135	202 267	413 869	307 998
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	707 361		707 361	481 322
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 323 496	202 267	1 121 230	789 320
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	7 258 924	313 098	6 945 826	5 524 135
Autres créances	2 098 633		2 098 633	1 696 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 357 557	313 098	9 044 460	7 220 403
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	2 100 755
Disponibilités	448 532		448 532	917 349
Charges constatées d'avance	34 065		34 065	14 434
TOTAL disponibilités et divers :	1 982 597		1 982 597	3 032 539
ACTIF CIRCULANT	12 663 650	515 364	12 148 286	11 042 261

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	12 665 045	515 364	12 149 681	11 043 522
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	634 897	292 806
Résultat de l'exercice	746 043	342 091
TOTAL situation nette :	4 466 892	3 720 848
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 466 892	3 720 848
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	155 314	280 387
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 314	280 387
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	711 436	1 146 783
TOTAL dettes financières :	711 436	1 146 783
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 669 914	2 011 456
Dettes fiscales et sociales	2 866 626	2 836 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 099 558	1 031 928
TOTAL dettes diverses :	6 636 099	5 879 692
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	179 941	15 812
DETTES	7 527 475	7 042 287
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 149 681	11 043 522

Compte de Résultat (Première Partie)

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 150 093		22 150 093	19 808 605
Chiffres d'affaires nets	22 150 093		22 150 093	19 808 605
Production stockée			226 039	(50 815)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			924 570	833 955
Autres produits			1 616	2 119
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 302 319	20 593 864
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			809 550	659 013
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(92 533)	(26 385)
Autres achats et charges externes			12 187 286	11 257 727
TOTAL charges externes :			12 904 303	11 890 355
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			363 805	380 704
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 389 220	5 330 141
Charges sociales			2 392 876	1 992 750
TOTAL charges de personnel :			8 782 096	7 322 891
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			273 541	566 385
Dotations aux provisions pour risques et charges				89 251
TOTAL dotations d'exploitation :			273 541	655 636
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			86 557	31 826
CHARGES D'EXPLOITATION			22 410 301	20 231 412
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			892 018	312 452

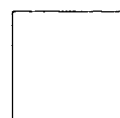
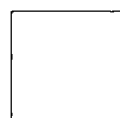
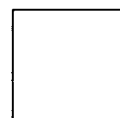
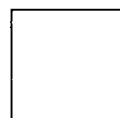
Compte de Résultat (Seconde Partie)

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	892 018	312 452
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	179	471
Autres intérêts et produits assimilés	11 389	4 339
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 568	4 810
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	11 568	4 810
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	903 586	317 262
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	133 547	132 251
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 000
	133 547	133 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 939	5 960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	29 939	5 960
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	103 609	127 791
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30 612	70 829
Impôts sur les bénéfices	230 539	32 133
TOTAL DES PRODUITS	23 447 434	20 732 425
TOTAL DES CHARGES	22 701 391	20 390 334
BÉNÉFICE OU PERTE	746 043	342 091

Annexe



Etat libre

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il n'est survenu aucun fait majeur au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'est survenu aucun élément significatif depuis la clôture de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG)).

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

CLIENTS

Les créances hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul des provisions est de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en redressement judiciaire.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%.

Etat libre

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils.

CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 254 455 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE figurant dans les comptes au 31/12/17 s'est élevé à 282 633 €. Il aura pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il sera utilisé au financement des efforts en matière de formation, de recrutement et de renforcement du fonds de roulement.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société TEXACORP, au capital de 103 287 348 €, consolide les comptes de notre société.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

L'intégralité du chiffre d'affaires de la société est effectué en France, soit 22 150 093 € HT.

Immobilisations

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 261		164
TOTAL immobilisations financières :	1 261		164
TOTAL GÉNÉRAL	1 261		164

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		30	1 395	
TOTAL immobilisations financières :		30	1 395	
TOTAL GÉNÉRAL		30	1 395	

Charges à Payer

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 751
Dettes fiscales et sociales	1 174 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	47 756
TOTAL	2 245 034

Charges et Produits Constatés d'Avance

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	34 065	179 941
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	34 065	179 941

Composition du Capital Social

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	611744	4,58
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	611744	4,58

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTERIEURS	133 547	67200000

	TOTAL	133 547	
--	-------	---------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES ET AMENDES FISCALES	2 061	67120000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	14 705	67180000
CHARGES EXCPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 173	67200000

TOTAL	29 939	
-------	--------	--

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

	TOTAL		
--	-------	--	--

Effectif Moyen

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	65	
Agents de maîtrise et techniciens	50	
Employés	33	
Ouvriers	45	
TOTAL	193	

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	144 879
Autres engagements donnés :	

	TOTAL	144 879
--	-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

		TOTAL	
--	--	-------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 395		1 395
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 395		1 395
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	198 071		198 071
Autres créances clients	7 060 853	7 060 853	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	14 440	14 440	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 673	3 673	
État - Impôts sur les bénéfices	241 905	241 905	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	677 707	677 707	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	378 937	378 937	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	781 970	781 970	
TOTAL de l'actif circulant :	9 357 557	9 159 486	198 071
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	34 065	34 065	

TOTAL GÉNÉRAL	9 393 017	9 193 551	199 466
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 669 914	2 669 914		
Personnel et comptes rattachés	1 087 148	1 087 148		
Sécurité sociale et autres organismes	658 783	658 783		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	877 158	877 158		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	243 537	243 537		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	711 436	711 436		
Autres dettes	1 099 558	1 099 558		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	179 941	179 941		

TOTAL GÉNÉRAL	7 527 475	7 527 475		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Produits à Recevoir

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		19 407
Personnel		
Organismes sociaux		3 673
État		378 937
Divers, produits à recevoir		92 275
Autres créances		18 840
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		513 133

Provisions Inscrites au Bilan

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	280 387		125 073	155 314
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	280 387		125 073	155 314

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	215 604 346 390	273 541	13 338 306 856	202 267 313 098
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	561 995	273 541	320 194	515 364

TOTAL GÉNÉRAL	842 382	273 541	445 267	670 678
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	2 805 410	2 805 410	2 805 410	100 000	100 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	611744	611744	611744	10000	10000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	22 150 093	19 808 605	20 977 759	17 561 283	18 456 599
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	835 468	612 003	902 537	118 886	716 778
Impôts sur les bénéfices	230 539	32 133	156 991		
Participation des salariés due au titre de l'exercice	30 612	70 829	79 038		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	746 043	342 091	573 347	118 148	745 178
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1	1			
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1	1			
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	193	174	158	168	
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 389 220	5 330 141	5 359 516	5 258 326	5 520 089
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	2 534 670	2 170 203	2 186 968	2 401 511	2 368 798

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	292 806
Résultat de l'exercice précédent	342 091
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	634 897

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	342 091
TOTAL DES AFFECTATIONS	342 091

Tableau de variation des capitaux propres

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	2 805 410			2 805 410
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	280 541			280 541
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	292 806	342 091		634 897
Résultat de l'exercice	342 091	746 043	342 091	746 043
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 720 848	1 088 134	342 091	4 466 891

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	903 586	269 968
Résultat exceptionnel (hors participation)	103 609	30 956
Résultat comptable (hors participation)	1 007 194	300 924

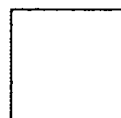
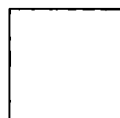


AAD PHENIX II
29 avenue des Peupliers
35510 CESSON SEVIGNE
51879041500575

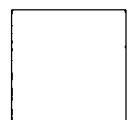
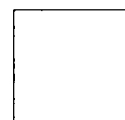
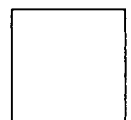
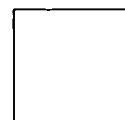


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



Bilan et Compte de résultat



**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Cher Associé,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société AAD PHENIX II (la "**Société**") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 - PERSPECTIVES D'AVENIR**

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société

Le 14 décembre 2018, notre société mère, la société Holding FSD a été acquise par la société Trocadero Participations (groupe STELLIANT).

Par décision du même jour, la société Texacorp SAS a été nommée en qualité de Président de notre Société.

La Société fait désormais partie du périmètre de consolidation au sein duquel TEXACORP est la société consolidante.

L'année 2018 a été marquée par des gains de parts de marché.

1.2 Endettement de la Société

La Société n'a pas d'Emprunt en-cours auprès d'établissement de crédit au 31 décembre 2018.

1.3 Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2018, la trésorerie de la Société disponible était de 1.946.657 €.

1.4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Le résultat d'exploitation a augmenté de +185% pour un chiffre d'affaires en hausse de 11,82%

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les résultats de la Société devraient progresser en 2019 comparés à 2018.

1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La Société rejoint le groupe fiscal constitué par la société Texacorp, à compter du 1er janvier 2019.

2. **ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et de développement.

3. **INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La Société ne contrôle actuellement aucune société.

3.1 Prise de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice, la Société n'a pris le contrôle d'aucune société.

3.2 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

3.3 Actions d'autocontrôle

La Société ne possède aucune action d'autocontrôle.

3.4 Participations réciproques

Conformément aux dispositions de l'article R233-19 alinéas 1 et 2 du code de commerce, il n'y a pas eu lieu à des régularisations de participations croisées.

3.5 Participation des salariés au capital social au 31 décembre 2018

Dans la mesure où la Société fait partie du périmètre de consolidation duquel TEXACORP est la société consolidante, et que cette dernière a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peut bénéficier l'ensemble des salariés du groupe, conformément à l'alinéa 3 de l'article L.225-129-6 du code de commerce, la Société est dispensée de l'obligation périodique de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés.

4. **COMPTES CONSOLIDES :**

Je vous rappelle que la Société ne remplit pas les conditions fixées par l'article L. 233-16 du code de commerce pour l'établissement de comptes consolidés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE :

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président doit présenter un rapport sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article précité, lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

La décomposition à la clôture de l'exercice 2018, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce :				
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées					
Montant total des factures concernées (TTC)	101 196 €	27 868 €	-3 238 €	5 965 €	131 791 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,8%	0,22%		0,05%	1,05%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	
Montant total des factures exclues (TTC)	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	

Sauf dans les cas de contestation ou de litige, les fournisseurs sont payés à réception de leurs factures dans un délai qui ne dépasse pas 45 jours fin de mois.

La décomposition à la clôture de l'exercice 2018, du solde des factures clients par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce :				
	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées					
Montant total des factures concernées (TTC)	1 091 811 €	613 975 €	437 897 €	1 425 595 €	3 569 278 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	4,30 %	2,42 %	1,72 %	5,61 %	14,04 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)			198 071 €		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il n'y a pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur dans la Société.

9. ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Au cours de l'exercice, la Société n'a effectué aucune attribution d'actions gratuites.

10. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

10.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Les comptes annuels détaillés ci-après ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos au 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant à 22.150.093 euros contre 19.808.605 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 23.302.319 euros contre 20.593.864 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges d'exploitation : 22.410.301 euros contre 20.281.412 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat d'exploitation de : 892.018 euros contre 312.452 euros pour l'exercice précédent

Total des produits financiers : 11.568 euros contre 4.810 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat financier de : 11.568 euros contre 4.810 euros pour l'exercice précédent
- ✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à 903.586 euros contre 317.262 euros pour l'exercice précédent

Total des produits exceptionnels : 133.547 euros contre 133.751 euros pour l'exercice précédent

Total des charges exceptionnelles : 29.939 euros contre 5.960 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat exceptionnel de : 103.609 euros contre 127.791 euros pour l'exercice précédent

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation des salariés à hauteur de 30.612 euros et des impôts sur les bénéfices de 230.539 euros, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un bénéfice net de 746.043,47 euros contre 342.090,92 euros pour l'exercice précédent.

10.2 Proposition d'affectation du résultat

Les comptes de la Société à la clôture de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de 746.043,47 €. Compte tenu du solde créditeur du report à nouveau, le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- bénéfice de l'exercice	746.043,47 €
- report à nouveau créateur	634.897,41 €
formant un bénéfice distribuable de	1.380.940,88 €

que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

- la somme de 997.142,72 €	997.142,72 €
à titre de dividende aux associés, soit 1,63 € pour chacune des 611.744 actions composant le capital social	
- et le solde, soit 383.798,16 € ci	383.798,16 €
au compte "report à nouveau" de sorte que ce dernier serait désormais égal au même montant	
Total égal au bénéfice distribuable	1.380.940,88 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Par ailleurs, je vous informe que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 5.737 euros.

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

10.3 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a émis à ce jour aucune observation.

11. SITUATION DES MANDATS SOCIAUX :

Je vous rappelle qu'aucun mandat de président, directeur général ne vient à expiration.
Je vous invite à approuver les résolutions qui vous sont soumises.

12. REMUNERATION DU PRESIDENT :

Je vous propose de fixer la rémunération du Président à la somme de 7.000 euros annuels à compter de l'exercice 2019.

13. NOMINATION D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Je vous propose de nommer un Co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2024 :

- La société COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT, 154 boulevard Haussmann, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 488 403 916.

LE PRESIDENT
TEXACORP représenté par Christophe Arrebolle

AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée au capital de 2.805.410 €
Siège social : 29 avenue des Peupliers – 35510 Cesson-Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE LA
SOCIETE
EN DATE DU 6 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, se traduisant par un bénéfice d'un montant de 746.043,47 euros :

- bénéfice de l'exercice	746.043,47 €
- report à nouveau créateur	634.897,41 €
formant un bénéfice distribuable de	1.380.940,88 €

Que je vous propose d'affecter comme suit :

- la somme de 997.142,72 €	997.142,72 €
à titre de dividende aux associés, soit 1,63 € pour chacune des 611.744 actions composant le capital social	
- et le solde, soit 383.798,16 € ci	383.798,16 €
au compte "report à nouveau" de sorte que ce dernier serait désormais égal au même montant	
Total égal au bénéfice distribuable	1.380.940,88 €



Le Président

AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers, Espace Vilaine
35510 CESSON SEVIGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers, Espace Vilaine

35510 CESSON SEVIGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAD PHENIX II relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AAD PHENIX II à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

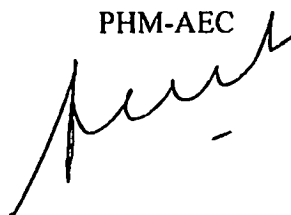
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

PHM-AEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Mouraret', written in a cursive style.

Philippe MOURARET

Bilan Actif

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 395		1 395	1 261
TOTAL Immobilisations financières :	1 395		1 395	1 261
ACTIF IMMOBILISÉ	1 395		1 395	1 261

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	616 135	202 267	413 869	307 998
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	707 361		707 361	481 322
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 323 496	202 267	1 121 230	789 320
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	7 258 924	313 098	6 945 826	5 524 135
Autres créances	2 098 633		2 098 633	1 696 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 357 557	313 098	9 044 460	7 220 403
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	2 100 755
Disponibilités	448 532		448 532	917 349
Charges constatées d'avance	34 065		34 065	14 434
TOTAL disponibilités et divers :	1 982 597		1 982 597	3 032 539
ACTIF CIRCULANT	12 663 650	516 364	12 148 286	11 042 261

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	12 665 045	515 364	12 149 681	11 043 522
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	634 897	292 806
Résultat de l'exercice	746 043	342 091
TOTAL situation nette :	4 466 892	3 720 848
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 466 892	3 720 848
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	155 314	280 387
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 314	280 387
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	711 436	1 146 783
TOTAL dettes financières :	711 436	1 146 783
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 669 914	2 011 456
Dettes fiscales et sociales	2 866 626	2 836 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 099 558	1 031 928
TOTAL dettes diverses :	6 636 099	5 879 692
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	179 941	15 812
DETTES	7 527 476	7 042 287
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 149 681	11 043 522

Compte de Résultat (Première Partie)

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 150 093		22 150 093	19 808 605
Chiffres d'affaires nets	22 150 093		22 150 093	19 808 605
Production stockée			226 039	(50 815)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			924 570	833 955
Autres produits			1 616	2 119
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 302 319	20 693 864
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			809 550	659 013
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(92 533)	(26 385)
Autres achats et charges externes			12 187 286	11 257 727
TOTAL charges externes :			12 904 303	11 890 355
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			363 805	380 704
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 389 220	5 330 141
Charges sociales			2 392 876	1 992 750
TOTAL charges de personnel :			8 782 096	7 322 891
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			273 541	566 385
Dotations aux provisions pour risques et charges				89 251
TOTAL dotations d'exploitation :			273 541	655 636
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			86 557	31 826
CHARGES D'EXPLOITATION			22 410 301	20 281 412
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			892 018	312 452

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/04/19

Tenue de compte €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	892 018	312 452
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	179	471
Autres intérêts et produits assimilés	11 389	4 339
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 668	4 810
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	11 668	4 810
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	903 686	317 262
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	133 547	132 251
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 000
	133 547	133 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 939	5 960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	29 939	5 960
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	103 609	127 791
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30 612	70 829
Impôts sur les bénéfices	230 539	32 133
TOTAL DES PRODUITS	23 447 434	20 732 426
TOTAL DES CHARGES	22 701 391	20 390 334
BÉNÉFICE OU PERTE	746 043	342 091

Annexe



Etat libre

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il n'est survenu aucun fait majeur au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'est survenu aucun élément significatif depuis la clôture de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG)).

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

CLIENTS

Les créances hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul des provisions est de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en redressement judiciaire.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%.

Etat libre

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils.

CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 254 455 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE figurant dans les comptes au 31/12/17 s'est élevé à 282 633 €. Il aura pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il sera utilisé au financement des efforts en matière de formation, de recrutement et de renforcement du fonds de roulement.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société TEXACORP, au capital de 103 287 348 €, consolide les comptes de notre société.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

L'intégralité du chiffre d'affaires de la société est effectué en France, soit 22 150 093 € HT.

Immobilisations

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations Incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 261		164
TOTAL Immobilisations financières :	1 261		164
TOTAL GÉNÉRAL	1 261		164

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		30	1 395	
TOTAL Immobilisations financières :		30	1 395	
TOTAL GÉNÉRAL		30	1 395	

Charges à Payer

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 751
Dettes fiscales et sociales	1 174 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	47 756
TOTAL	2 245 034

Charges et Produits Constatés d'Avance

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	34 065	179 941
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	34 065	179 941

Composition du Capital Social

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	611744	4,58
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	611744	4,58

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES ET AMENDES FISCALES	2 061	67120000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	14 705	67180000
CHARGES EXCPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 173	67200000
TOTAL	29 939	

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
INTERETS PRETS SALARIES	179	76240000
REVENUS DES CREANCES DIVERSES	3 467	76380000
REVENUS PLACEMENTS	7 922	76400000
TOTAL	11 568	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Effectif Moyen

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	65	
Agents de maîtrise et techniciens	50	
Employés	33	
Ouvriers	45	
TOTAL	193	

AAD PHENIX II

Edition du 26/04/19

€

	TOTAL	144 879
--	-------	---------

	TOTAL	
--	-------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 395		1 395
TOTAL de l'actif Immobilisé :	1 395		1 395
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	198 071		198 071
Autres créances clients	7 060 853	7 060 853	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	14 440	14 440	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 673	3 673	
État - Impôts sur les bénéfices	241 905	241 905	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	677 707	677 707	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	378 937	378 937	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	781 970	781 970	
TOTAL de l'actif circulant :	9 357 557	9 159 486	198 071
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	34 065	34 065	

TOTAL GÉNÉRAL	9 393 017	9 193 551	199 466
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 669 914	2 669 914		
Personnel et comptes rattachés	1 087 148	1 087 148		
Sécurité sociale et autres organismes	658 783	658 783		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	877 158	877 158		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	243 537	243 537		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	711 436	711 436		
Autres dettes	1 099 558	1 099 558		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	179 941	179 941		

TOTAL GÉNÉRAL	7 527 475	7 527 475		
----------------------	------------------	------------------	--	--

AAD PHENIX II

Edition du 26/04/19

Tenue de compte €

TOTAL	513 133
-------	---------

Provisions Inscrites au Bilan

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	280 387		125 073	155 314
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	280 387		125 073	155 314

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	215 604 346 390	273 541	13 338 306 856	202 267 313 098
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	561 995	273 541	320 194	615 384

TOTAL GÉNÉRAL	842 382	273 541	445 267	670 678
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	292 806
Résultat de l'exercice précédent	342 091
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	634 897

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	342 091
TOTAL DES AFFECTATIONS	342 091

Tableau de variation des capitaux propres

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Édition du 26/04/19
Tenue de compte €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	2 805 410			2 805 410
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	280 541			280 541
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	292 806	342 091		634 897
Résultat de l'exercice	342 091	746 043	342 091	746 043
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 720 848	1 088 134	342 091	4 466 891

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AAD PHENIX II

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/04/19
Tenue de compte €

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	903 586	269 988
Résultat exceptionnel (hors participation)	103 609	30 956
Résultat comptable (hors participation)	1 007 194	300 924